

## FAMILLES RURALES VOUS ACCOMPAGNE :

Le Crédit Elan est un microcrédit personnel accompagné d'un suivi individualisé afin d'avoir les meilleures chances de réaliser votre projet.

Familles Rurales vous propose :

- Un diagnostic budgétaire pour vérifier votre éligibilité
  - L'étude de vos documents
- Une aide pour la constitution du dossier
  - L'envoi du dossier à la banque
- Le suivi jusqu'au dernier remboursement
- Une orientation et un accompagnement en cas de refus par la banque

Familles Rurales met à disposition les compétences de salariés et de bénévoles formés, en matière d'accompagnement budgétaire, d'accès aux droits et de défense des consommateurs.

### ENGAGÉ DEPUIS 2007 DANS LE MICROCRÉDIT, FAMILLES RURALES VOUS PROPOSE :

- L'accompagnement par des intervenants expérimentés,
- Un accueil de proximité grâce à sa présence en zones rurales et péri-urbaines

### ET D'AUTRES SERVICES DE PROXIMITÉ :

- Les permanences d'information et de défense des consommateurs,
- Les Points Conseils Budget,
- Les Relais Familles, lieux d'information sur la vie quotidienne, les services publics, l'emploi,
- Les points de médiation numérique,
- Le transport à la demande,
- L'accompagnement scolaire...

## QUI SOMMES-NOUS ?

Familles Rurales est un Mouvement associatif national qui agit en faveur des familles sur tout le territoire. Avec 121 000 familles adhérentes, 1 850 associations locales, 69 fédérations départementales et 11 fédérations régionales, 25 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'éducation populaire. Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

## DES VALEURS PARTAGÉES

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange



famillesrurales.federationnationale



famillesrurales



Familles Rurales  
Fédération nationale  
7 cité d'Antin - 75009 Paris  
Tél. 01 44 91 88 88  
www.famillesrurales.org  
infos@famillesrurales.org

Association  
loi 1901,  
reconnue  
d'utilité  
publique.



CONSOMMATION  
ET VIE PRATIQUE  
Vivre mieux au quotidien



Le microcrédit Crédit Elan  
peut être la solution.

Mise en page : Fédération nationale, F. Barber - Adobe stock - Septembre 2022

## LE MICROCRÉDIT PERSONNEL « CRÉDIT ELAN »

### POUR QUI ?

Le microcrédit s'adresse aux personnes qui ne peuvent obtenir un crédit « classique » en raison de revenus irréguliers ou limités :

- demandeurs d'emploi,
- intérimaires ou contractuels (CDD),
- fichés Banque de France
- bénéficiaires de minimas sociaux ...

Il n'y a pas de condition de revenu pour bénéficier de ce prêt.



#### Michèle 40 ans, auxiliaire de vie

« Avec un microcrédit, j'ai pu remplacer ma voiture d'occasion par une plus récente et accepter de nouvelles missions. »



#### Benjamin 22 ans, conducteur-livreur

« Le microcrédit m'a permis de suivre une formation qualifiante et de trouver un emploi en CDI. »



#### Carole 55 ans, aide-soignante

« Grâce au microcrédit, j'ai équipé mon logement de radiateurs électriques moins consommateurs d'énergie. »

Le crédit Elan est un crédit destiné aux personnes qui ont un projet d'insertion professionnelle ou sociale.

### POUR FINANCER QUOI ?

Il permet de financer un projet pour accéder ou retourner vers l'emploi salarié, principalement. Il peut aussi être utilisé pour des projets d'insertion sociale.

Par exemple :

- Le remplacement ou la réparation d'un véhicule
- Une formation pour (re)trouver du travail,
- Un scooter, un deux-roues,
- Le permis de conduire,
- Des frais d'agence pour accéder à un nouveau logement,
- Des travaux dans son logement : amélioration énergétique, adaptation au handicap
- Un appareil électroménager,
- Des soins dentaires, des lunettes.

Familles Rurales propose également le microcrédit « Véhicules propres » pour l'achat, la location de longue durée ou la location avec option d'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion peu polluant. Il est cumulable avec le bonus écologique et la prime à la conversion.

### QUELLES MODALITÉS ?

- Montant emprunté : de 300 à 8 000 euros
- Durée : de 6 à 84 mois
- Aux taux du marché, en fonction de la banque partenaire. Les mensualités ne dépassent pas 100 euros.

Par exemple, pour un crédit de 1 500 €, à un TEG annuel fixe de 3,50 %, la mensualité est de 64,80 € pendant 24 mois hors assurances emprunteur facultatives. Coût total du crédit 55,31 €. Sans frais de dossier. Sous réserve d'acceptation du dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

*Un crédit vous engage et doit être remboursé.*

*Votre capacité de remboursement sera analysée.*